

N° 42-28-0001 au catalogue
ISSN 2818-1980

Portrait des jeunes au Canada : rapport statistique

Chapitre 5 : Les jeunes et l'environnement

par Paula Arriagada et Lauren Pinault

Date de diffusion : le 7 avril 2022

 Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada 

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Portrait des jeunes au Canada : rapport statistique

Chapitre 5 : Les jeunes et l'environnement

par Paula Arriagada and Lauren Pinault

Faits saillants

- Les jeunes ont utilisé le transport durable et le transport actif pour se rendre au travail dans une plus grande proportion que les adultes plus âgés.
- Dans les régions urbaines du Canada, les jeunes âgés de 18 ans ou plus ont eu tendance à vivre dans des quartiers ayant un meilleur potentiel piétonnier. Cependant, la verdure à proximité du domicile diminuait avec l'âge chez les jeunes âgés de 15 à 28 ans pour s'établir à un creux à l'âge de 28 ans.
- Si les jeunes canadiens âgés de 15 à 30 ans ont donné de leur temps à des organismes voués à la protection de l'environnement aussi souvent que les groupes plus âgés, ils ont consacré plus d'heures au bénévolat et ont versé une proportion légèrement plus grande de leurs dons de bienfaisance à des organismes voués à la protection de l'environnement.
- La satisfaction des jeunes à l'égard de leur environnement local était généralement semblable à celle des groupes plus âgés.

Introduction

Les jeunes au Canada ont indiqué que l'environnement représentait une priorité. En effet, ils ont déclaré que les changements climatiques font partie des cinq enjeux les plus importants pour eux¹. Par conséquent, les jeunes jouent un rôle important dans la promotion de pratiques durables et la prise de mesures environnementales.

Des données tirées d'une enquête mondiale, qui englobait le Canada et qui a été menée avant et pendant la pandémie de COVID-19, soulignent l'importance des questions environnementales pour les millénariaux et les membres de la génération Z et le fait que bon nombre d'entre eux modifient leur comportement pour protéger l'environnement². Par exemple, en 2019, plus de la moitié des millénariaux (58 %) et des membres de la génération Z (55 %) ont déclaré utiliser davantage le transport en commun ou se déplacer plus souvent à vélo ou à la marche. De plus, les deux tiers (64 %) des millénariaux ont déclaré réduire leur utilisation du plastique à usage unique et recycler plus souvent, ce qui représente une plus grande proportion que les membres de la génération Z (55 %)³.

Les sondages d'opinion publique canadiens peuvent mettre en contexte l'importance que revêtent les changements climatiques pour les jeunes⁴. L'un de ces sondages qui visaient les jeunes canadiens a indiqué que les changements climatiques étaient un enjeu clé, et il a permis de conclure que la majorité des jeunes (62 %) convenaient que le Canada avait l'obligation de diriger des initiatives pour lutter contre les changements climatiques.

De nombreux jeunes semblent aussi prêts à agir ou à dépenser de l'argent pour faire une différence. Par exemple selon un autre sondage, les Canadiens âgés de 18 à 34 ans représentaient le groupe d'âge le plus susceptible d'affirmer qu'il consacrerait 100 \$ de plus par année pour participer à la lutte contre les changements climatiques. De plus, bien que la majorité des Canadiens âgés de 55 ans et plus aient déclaré qu'ils ne souhaitent pas dépenser plus d'argent chaque année pour participer à la lutte contre les changements climatiques (62 %), cette proportion n'atteignait que 35 % chez les jeunes âgés de 18 à 34 ans.

Si l'on se fie à ces sondages, les jeunes adultes au Canada semblent se soucier davantage des questions environnementales que les adultes plus âgés. Cela pourrait être particulièrement le cas pour les jeunes qui vivent dans des régions où les changements climatiques peuvent avoir des conséquences plus considérables, comme le Nord du Canada.

Même si l'environnement est un enjeu important pour les jeunes, ces derniers font face à d'autres défis, comme le logement abordable, la pandémie de COVID-19, les soins de santé et le chômage. Tous ces facteurs pourraient influencer sur leurs décisions et leurs comportements, notamment le bénévolat et les décisions d'achat. Cette constatation pourrait s'appliquer tout particulièrement à certains groupes de jeunes, comme les jeunes qui habitent dans les grandes villes moins abordables, les jeunes autochtones, et les jeunes issus de ménages à faible revenu.

Tout en reconnaissant qu'il y a des limites et des priorités concurrentes, ce chapitre souligne d'abord la participation environnementale des jeunes canadiens, définis comme ceux qui sont âgés de 15 à 30 ans⁵. Des indicateurs du bénévolat effectué pour des organismes voués à la protection de l'environnement et de la participation environnementale sont présentés à l'échelle des ménages. Le chapitre examine également l'utilisation du transport durable et actif par les jeunes au Canada.

La deuxième partie du chapitre adopte une approche différente pour comprendre les liens entre les jeunes et l'environnement, en plus d'explorer les interactions entre les jeunes et l'environnement physique dans lequel ils vivent. Un aperçu des études menées par Statistique Canada met en évidence des inégalités chez les jeunes en ce qui concerne l'accès aux avantages environnementaux et l'exposition possible aux risques. Le chapitre présente également un aperçu des caractéristiques de l'environnement bâti dans le contexte des jeunes, y compris les avantages pour la santé de vivre dans des quartiers ayant un bon potentiel piétonnier.

Enfin, ce chapitre permet d'examiner les limites des données qui touchent notre compréhension des relations entre les jeunes et l'environnement. On y aborde les lacunes statistiques actuelles concernant le changement climatique et l'influence de la pandémie de COVID-19.

Partie 1 – Participation environnementale des jeunes

Les jeunes consacrent davantage de leurs heures de bénévolat à des organismes voués à la protection de l'environnement comparativement aux groupes plus âgés

Le bénévolat peut se présenter sous différentes formes, correspondre à un large éventail d'activités et profiter à un vaste éventail de groupes et d'organismes⁶. Une façon d'examiner à quel point les jeunes sont préoccupés et engagés à l'égard de l'environnement consiste à s'attarder au temps passé à faire du bénévolat pour des organismes voués à la protection de l'environnement.

En 2018, environ 4 Canadiens sur 10 ont donné de leur temps à des organismes de bienfaisance, des organismes sans but lucratif et des organismes communautaires. Les jeunes nés en 1996 ou après affichaient un taux de bénévolat encadré de 52 %, ce qui est supérieur à celui des adultes plus âgés. Cependant, les Canadiens sont généralement moins susceptibles de donner de leur temps à des organismes voués à la protection de l'environnement qu'aux autres types d'organismes. Selon les données issues de l'Enquête sociale générale sur le don, le bénévolat et la participation (ESG DBP) de 2018, 6 % des Canadiens ont donné de leur temps à des organismes voués à la protection de l'environnement. Cette proportion ne variait pas selon l'âge : 6 % des jeunes âgés de 15 à 30 ans ont donné de leur temps à des organismes voués à la protection de l'environnement, comparativement à 7 % des personnes âgées de 31 à 46 ans et à 6 % des personnes âgées de 47 ans et plus⁷.

Il vaut également la peine d'accorder de l'attention aux heures consacrées au bénévolat. En 2018, les jeunes ont donné proportionnellement plus de leurs heures de bénévolat à des organismes voués à la protection de l'environnement comparativement aux groupes plus âgés. Plus précisément, 7 % de toutes les heures de bénévolat travaillées par les jeunes âgés de 15 à 30 ans ont été consacrées à des organismes voués à la protection de l'environnement, soit une proportion plus élevée que celle des personnes âgées de 47 ans et plus (3 %).

Les ménages comptant des enfants étaient plus susceptibles de participer à des activités de participation environnementale

L'Enquête sur les ménages et l'environnement (EME) permet de déterminer si les ménages (plutôt que les personnes) prennent part à des activités de participation environnementale. En 2019, 22 % de tous les ménages canadiens avaient participé, sans rémunération, à des activités visant la protection de l'environnement ou la

conservation de la faune au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cependant, les ménages comptant des jeunes n'étaient pas nécessairement plus susceptibles de participer à de telles activités (22 %) que les ménages ne comptant aucun jeune (21 %).

Le taux de participation des ménages comptant des jeunes variait selon la présence d'autres membres au sein du ménage. Les ménages dirigés par des jeunes (c.-à-d. dans lesquels un jeune âgé de 15 à 30 ans était le membre le plus âgé du ménage) affichaient un taux de bénévolat de 19 %, et les ménages comptant des jeunes et des adultes plus âgés (mais sans enfant de moins de 15 ans) affichaient un taux de bénévolat de 22 % à l'égard des activités liées à la participation environnementale. Les ménages comptant des adultes plus âgés, des jeunes et des enfants affichaient le taux de bénévolat le plus élevé à l'égard de ces activités, s'établissant à 27 %. Les ménages composés d'adultes plus âgés sans jeune ni enfant affichaient un taux de bénévolat légèrement plus faible de 19 %. Ainsi, il semble que la présence d'enfants et, dans une moindre mesure, de jeunes, pourrait être associée à un plus grand nombre d'activités de participation environnementale réalisées par un ménage.

Les ménages comptant des jeunes ont également participé au nettoyage de rives, de plages, de rivières, de lacs ou de bords de routes, quoique ces ménages ne l'aient pas fait dans une mesure plus importante que les ménages ne comptant pas de jeunes. En 2019, la proportion des ménages engagés dans la protection de l'environnement qui ont participé à des activités de nettoyage variait de 35 % chez les ménages dirigés par des jeunes à 45 % chez les ménages comptant des adultes plus âgés, des jeunes et des enfants. À titre comparatif, le pourcentage global des ménages engagés dans la protection de l'environnement qui ont participé à ces activités était de 42 %.

Dons des jeunes à des organismes voués à la protection de l'environnement

En plus de donner de leur temps, les Canadiens font aussi des dons à des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif, comme les organismes de services sociaux et les banques alimentaires, les universités et les hôpitaux pour faire avancer la recherche médicale, les organismes religieux et les groupes environnementaux, parmi tant d'autres⁸.

Selon l'ESG DBP de 2018, 68 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus étaient des donateurs. Il y avait cependant des différences selon l'âge. Plus précisément, 53 % des jeunes âgés de 15 à 30 ans étaient des donateurs, une proportion beaucoup moins élevée que le taux de donateurs chez les personnes âgées de 31 à 46 ans (70 %) et chez celles âgées de 47 ans et plus (74 %).

Quant aux dons faits à des organismes voués à la protection de l'environnement, les donateurs âgés de 15 à 30 ans ont donné en moyenne 125 \$. Les donateurs âgés de 31 à 46 ans ont donné en moyenne 134 \$ à des organismes voués à la protection de l'environnement, comparativement à 151 \$ chez ceux âgés de 47 ans et plus (tableau 1). La proportion inférieure de donateurs et les montants moins élevés des dons versés par les jeunes comparativement aux Canadiens plus âgés peuvent être attribuables aux revenus moyens plus faibles chez les jeunes.

Tableau 1

Dons à des organismes voués à la protection de l'environnement selon le groupe d'âge, Canada, 2018

	Groupe d'âge		
	15 à 30 ans	31 à 46 ans	47 ans et plus
Don moyen	125	134	151
	dollars		
Proportion du total des dons	5,2	2,5	2,4
	pourcentage		

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur le don, le bénévolat et la participation, 2018.

Bien que les jeunes aient donné moins que les donateurs des autres groupes d'âge à des causes environnementales, ils ont consacré une plus grande proportion du total de leurs dons à de tels organismes. Plus précisément, de tous les dons faits par les jeunes âgés de 15 à 30 ans en 2018, 5 % ont été versés à des causes environnementales, tandis que les donateurs âgés de 31 à 46 ans y ont consacré 3 % de leurs dons et ceux âgés de plus de 46 ans ont versé 2 % de leurs dons à de tels organismes (tableau 1). Cette proportion légèrement supérieure de dons de jeunes aux organismes voués à la protection de l'environnement reflète probablement le fait qu'ils se soucient davantage des causes environnementales par rapport aux personnes plus âgées.

Utilisation du transport durable

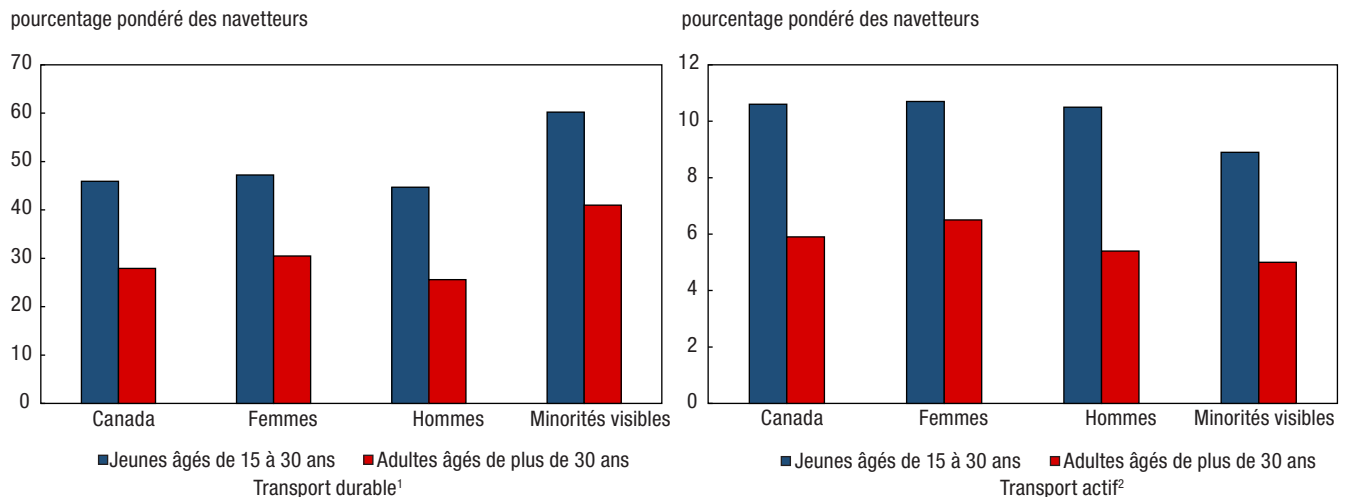
Le choix du mode de transport pour se rendre au travail dépend de nombreux facteurs, y compris le lieu de résidence et le lieu de travail, les préférences individuelles et l'accès à un véhicule. Certaines personnes peuvent également tenir compte de considérations environnementales. L'utilisation du transport durable ou actif pour se rendre au travail représente un autre moyen pour les jeunes de signaler leur intérêt envers les enjeux environnementaux, en plus d'aider à réduire les effets de la pollution atmosphérique.

Selon le Recensement de 2016, 46 % des jeunes âgés de 15 à 30 ans utilisaient un mode de transport durable, qui comprenait le transport en commun, la marche, le vélo et le covoiturage (c.-à-d. deux passagers ou plus partageant une voiture). Les utilisateurs les plus fréquents du transport durable étaient les jeunes âgés de 15 à 19 ans, 63 % d'entre eux ayant adopté le transport durable pour se rendre au travail. À titre comparatif, la proportion des adultes âgés de 31 ans ou plus qui utilisaient le transport durable était de 28 %. L'utilisation du transport durable chez les jeunes peut être attribuable en partie aux préoccupations relatives à l'environnement. Cependant, l'accès limité à un véhicule privé ainsi que le coût et l'efficacité de ce mode de transport peuvent être des facteurs encore plus importants dans cette décision. Il est important de souligner que les conclusions présentées dans ce chapitre ont précédé la pandémie de COVID-19. Une limite notable des données est le fait que l'influence de la pandémie de COVID-19 sur le trajet réalisé par les jeunes entre la maison et le travail n'a pas été saisie. Cependant, on s'attend à ce que cette lacune soit comblée par les résultats du Recensement de 2021.

En 2016, de nombreux jeunes utilisaient un mode de transport durable pour se rendre au travail, la plupart utilisant le transport en commun (19 %) ou le covoiturage (16 %). Certains jeunes ont choisi le transport actif, 9 % d'entre eux se rendant au travail à pied et 2 %, à vélo.

Examinée selon différentes caractéristiques de la population, l'utilisation du transport durable et du transport actif était invariablement plus grande chez les jeunes comparativement aux adultes plus âgés. Cependant, les jeunes des groupes de population désignés comme des minorités visibles utilisaient plus fréquemment le transport durable (60 %; graphique 1).

Graphique 1
Utilisateurs du transport durable et utilisateurs du transport actif selon certaines caractéristiques de la population, Recensement de 2016, jeunes âgés de 15 à 30 ans et adultes âgés de plus de 30 ans, corrigés en fonction des poids du recensement



1. Les utilisateurs du transport durable sont ceux qui utilisaient le transport en commun, la marche, le vélo ou le covoiturage comme principal mode de transport.

2. Les utilisateurs du transport actif sont ceux qui utilisaient la marche ou le vélo comme principal mode de transport.

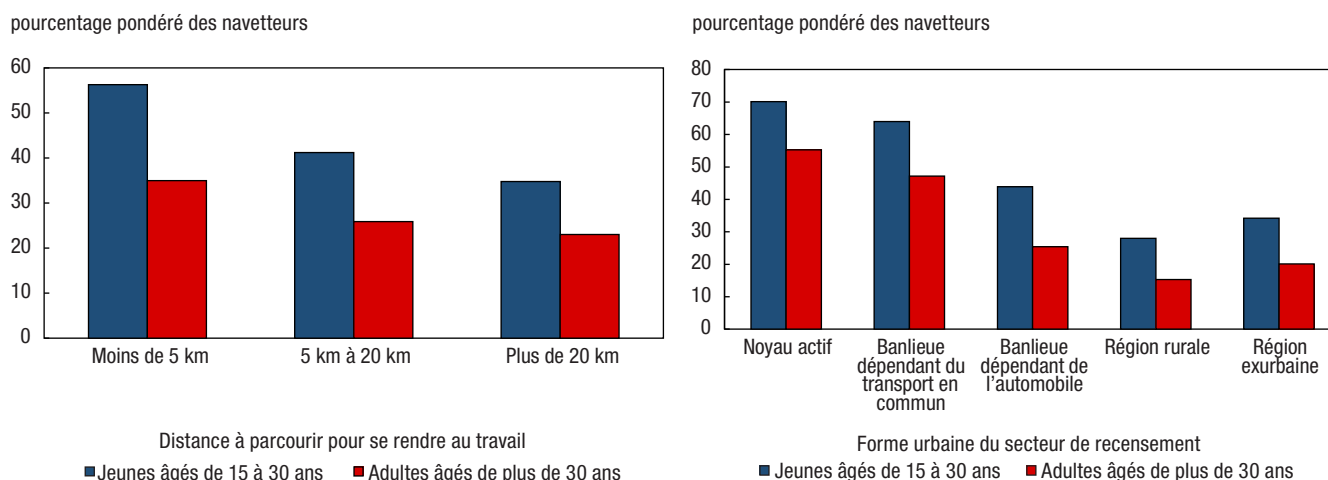
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Le transport durable, en particulier le transport en commun, dépend de la disponibilité de l'infrastructure et des services, lesquels varient dans le continuum urbain-rural. Une variable permettant de définir la forme urbaine (selon la densité de la population et des paramètres liés à la circulation, à l'échelle du secteur de recensement) a été dérivée pour les répondants au Recensement de 2016⁹. La forme urbaine distingue les quartiers se trouvant dans le noyau actif (forte densité, dépendance au transport en commun et au transport actif), les banlieues dépendant du transport en commun ou dépendant de l'automobile, les régions rurales ou les régions exurbaines. Dans l'ensemble des catégories de forme urbaine, un pourcentage plus élevé de jeunes âgés de 15 à 30 ans utilisaient le transport durable comparativement aux adultes plus âgés (graphique 2). Le pourcentage des jeunes qui utilisaient le transport durable était plus élevé dans le noyau actif des villes (70 %) et diminuait dans les régions rurales et exurbaines (28 % à 34 %) (graphique 2).

De même, l'utilisation du transport durable dépend également de la distance à parcourir pour se rendre au travail. Peu importe la distance à parcourir, les jeunes âgés de 15 à 30 ans utilisaient le transport durable plus fréquemment que les adultes plus âgés (graphique 3). Comme on pouvait s'y attendre, la proportion des jeunes utilisant le transport durable diminuait également à mesure que la distance à parcourir pour se rendre au travail augmentait. De manière générale, l'accès à un mode de transport public efficace et abordable est associé à des taux supérieurs d'utilisation des transports en commun. Cette situation a surtout été observée dans les trois plus grandes villes du Canada¹⁰.

Graphique 2

Utilisateurs du transport durable, selon la forme urbaine et la distance à parcourir pour se rendre au travail, Recensement de 2016, jeunes âgés de 15 à 30 ans et adultes âgés de plus de 30 ans, corrigés en fonction des poids du recensement



Note : Les utilisateurs du transport durable sont ceux qui utilisaient le transport en commun, la marche, le vélo ou le covoiturage comme principal mode de transport.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016; Gordon et Janzen, forme urbaine, 2013.

Partie 2 – L'environnement physique des jeunes au Canada

Nos activités quotidiennes et nos interactions avec l'environnement physique influent fortement sur notre compréhension du monde qui nous entoure et de notre environnement. C'est pourquoi l'endroit où vivent les jeunes, ainsi que les avantages connexes de cet environnement (c.-à-d. l'accès aux parcs et aux espaces verts), et les effets préjudiciables de l'environnement (c.-à-d. le bruit excessif et la pollution atmosphérique) peuvent jouer un rôle lorsque les jeunes doivent déterminer la valeur qu'ils accordent à l'environnement et l'importance qu'il revêt dans leur vie.

Avantages environnementaux

Satisfaction à l'égard de la qualité de l'environnement local

L'environnement dans lequel les gens vivent peut avoir une incidence sur de nombreux aspects de leur vie, y compris la santé, les liens sociaux, la mobilité et l'accès à des espaces verts¹¹. Les données de l'Enquête sociale générale de 2016 sur les Canadiens au travail et à la maison indiquent à quel point les Canadiens sont satisfaits de la qualité de leur environnement local (c.-à-d. l'accès à des espaces verts et à de l'air ou de l'eau de qualité).

La plupart des gens semblent satisfaits de la qualité de leur environnement local, avec un score moyen de 8,1 sur une échelle de 0 à 10 et peu de différence au chapitre de la satisfaction entre les groupes d'âge. Plus précisément, la satisfaction moyenne à l'égard de l'environnement local chez les jeunes canadiens âgés de 15 à 30 ans était de 8,1, comparativement à 8,0 chez les Canadiens âgés de 31 à 46 ans et de 8,1 chez ceux âgés de 47 ans et plus. Chez les jeunes, les hommes ont déclaré une satisfaction moyenne légèrement plus grande que les femmes (8,2 et 8,0, respectivement).

En outre, la satisfaction moyenne à l'égard de l'environnement local variait modestement entre les jeunes vivant dans les grands centres urbains et les jeunes vivant dans de petites localités. À cet égard, les jeunes qui vivent dans les grands centres de population urbains (région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement [RMR/AR]) ont déclaré une satisfaction moyenne à l'égard de l'environnement local de 8,1, comparativement à 8,4 chez les jeunes vivant dans les régions rurales ou les petits centres de population.

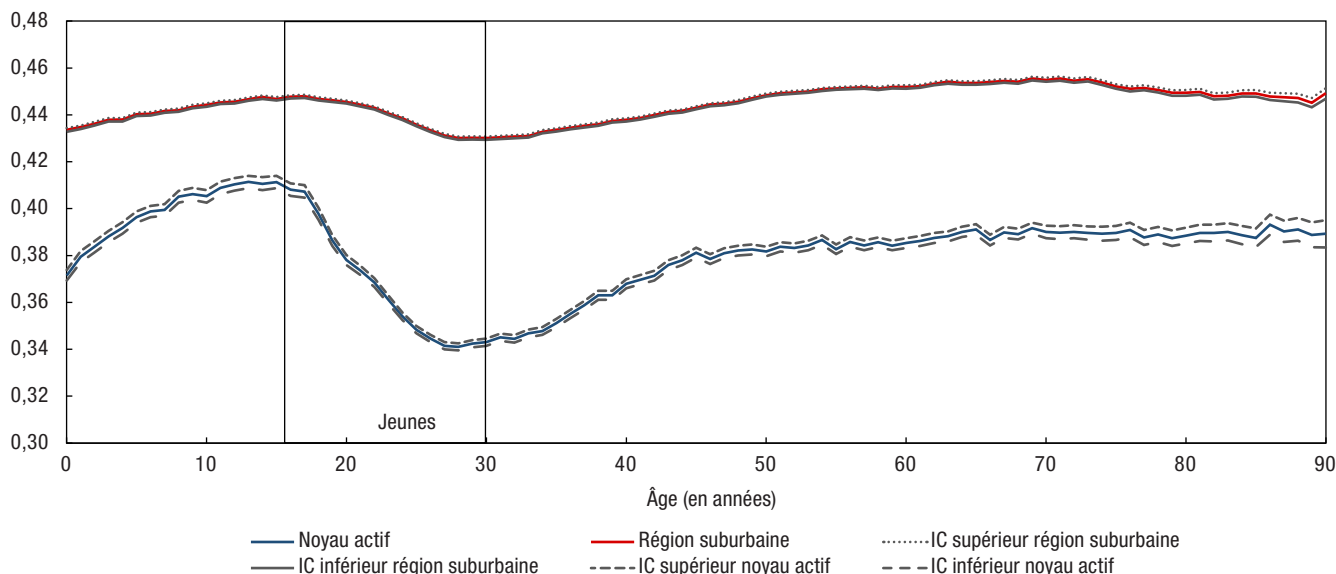
Espaces verts et verdure

Des environnements plus verts peuvent avoir une influence positive sur la santé et le bien-être. Les espaces verts, en particulier ceux qui comportent des installations de sports et de loisirs, peuvent favoriser les loisirs et l'activité physique¹², lesquels ont une incidence sur de nombreux aspects de la santé, comme la capacité cardiovasculaire et l'obésité. Les environnements plus verts sont reconnus pour favoriser la santé psychologique¹³, probablement en offrant des expériences esthétiques ainsi qu'un environnement pour les interactions sociales. Cependant, les Canadiens n'ont pas tous le même accès à la verdure, et certaines données indiquent que les jeunes sont moins exposés à la verdure et ont moins accès à des espaces verts.

Une étude récente a couplé l'Indice de végétation par différence normalisée (IVDN), une estimation de la végétation mesurée au moyen d'images satellites, avec les données du Recensement de 2016 dans un rayon de 500 m du domicile d'une personne¹⁴. Parmi les jeunes qui vivaient dans des villes canadiennes, il a été constaté que l'exposition aux espaces verts diminuait en fonction de l'âge, de 15 à 28 ans (graphique 3). Cette diminution était plus marquée chez les jeunes vivant dans le noyau actif des villes (c.-à-d. les régions à forte densité et dépendance au transport en commun ou actif). De nombreux jeunes adultes déménagent dans le centre de grandes villes ou de villages pour fréquenter un établissement d'enseignement ou pour trouver une possibilité d'emploi.

Graphique 3**Exposition moyenne à la verdure en milieu résidentiel (sur une échelle de 0 à 1) avec intervalles de confiance à 95 %, selon l'âge, région suburbaine ou noyau actif, population à domicile âgée de 0 à 90 ans, 2016**

Indice de végétation par différence normalisée

**Note :** IC = intervalle de confiance.**Sources :** Statistique Canada, questionnaire détaillé du recensement, 2016; Crouse et coll., IVDN, 2017.

L'Enquête sur les ménages et l'environnement met également en lumière plusieurs différences des ménages comptant des enfants au chapitre de l'accès aux espaces verts, que ce soit à la maison ou dans leur quartier. Bien que la plupart des ménages aient déclaré avoir accès à un parc ou à un espace vert public près de leur domicile (90 %), les taux de visite de ces lieux déclarés par les ménages variaient. En général, ce sont les ménages comptant des enfants qui fréquentaient le plus souvent les parcs.

En l'absence d'un parc ou d'une aire de loisirs dans le quartier, ou pendant les périodes où les activités extérieures étaient limitées en raison de la pandémie de COVID-19, la présence d'une pelouse ou d'un jardin peut procurer des avantages environnementaux semblables aux jeunes. Cependant, les ménages au sein desquels des jeunes (âgés de 15 à 30 ans) étaient les membres les plus âgés ou les seuls membres du ménage ont peu fréquemment déclaré avoir un jardin à leur domicile (29 %) comparativement aux autres ménages, en partie parce qu'ils vivaient plus souvent dans des appartements.

Même s'ils vivent dans des environnements moins verts en général, les Canadiens plus jeunes peuvent retirer des avantages pour la santé en vivant dans des environnements plus verts. Chez les adultes âgés de 18 à 39 ans, une plus grande verdure dans un rayon de 500 mètres du domicile aidait à prévenir une mauvaise santé mentale autodéclarée¹⁵. Lorsqu'on tenait compte de l'ensemble de l'état de santé, une autre étude de l'association entre l'IVDN et la mortalité a révélé que la verdure réduisait le risque de mortalité non accidentelle chez tous les adultes¹⁶. Cependant, cette association n'a pas été observée chez les adultes âgés de 25 à 34 ans, peut-être en raison du fardeau des maladies chroniques relativement moins lourd chez les jeunes.

L'une des limites principales est le manque de compréhension en ce qui concerne la manière dont les espaces verts influent sur le bien-être des jeunes dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Au cours des périodes d'isolement intense, le fait de pouvoir passer du temps à l'extérieur dans un espace vert peut promouvoir une bonne santé mentale, diminuer le stress, faciliter les interactions sociales et améliorer la résilience¹⁷.

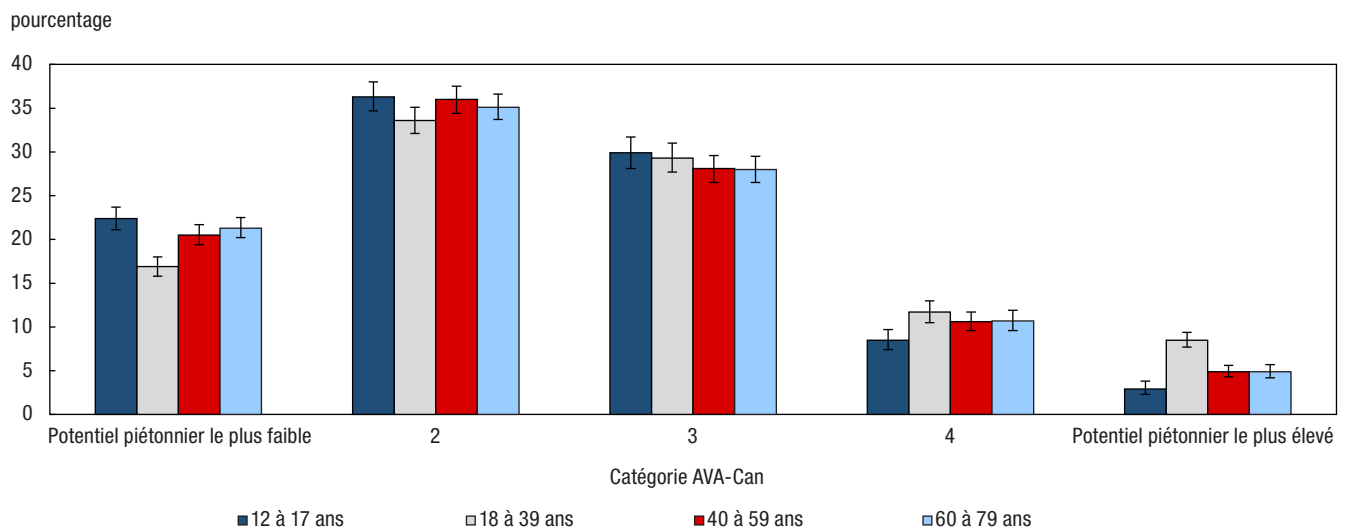
Quartiers ayant un bon potentiel piétonnier

Même si les jeunes ont tendance à vivre dans des quartiers moins verts, un bon nombre des quartiers dans lesquels ils habitaient, surtout dans le centre des grandes villes, avaient un bon potentiel piétonnier. Le fait de vivre dans un quartier qui est organisé autour de la marche et du transport actif peut également fournir un avantage environnemental, en plus de faire en sorte qu'il soit possible d'accéder aux commodités à pied, ce qui réduit le recours à des véhicules polluants. Ces quartiers ont également tendance à être associés à des taux plus élevés d'activité physique et à une meilleure santé globale chez les jeunes et les adultes.

La Base de données sur l'accessibilité à la vie active dans les milieux de vie au Canada (AVA-Can) a été élaborée pour caractériser les quartiers qui appuient le transport actif, au moyen de variables dont la connectivité entre les rues, la densité du quartier et l'accès à des destinations ayant un potentiel piétonnier et à des arrêts de transport en commun¹⁸. Un pourcentage plus élevé de jeunes adultes âgés de 18 à 39 ans (20,2 %) vivent dans les quartiers ayant un meilleur potentiel piétonnier (catégories 4 et 5 de la base de données AVA-Can) comparativement aux plus jeunes (11,4 % des jeunes âgés de 12 à 17 ans), selon les répondants à l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2015 à 2016 (graphique 4)¹⁹.

Graphique 4

Répartition des jeunes et des adultes plus âgés dans les catégories de la Base de données sur l'accessibilité à la vie active dans les milieux de vie au Canada chez les répondants à l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2015 à 2016 (n = 105 876)



Notes : AVA-Can = Base de données sur l'accessibilité à la vie active dans les milieux de vie au Canada. IC = intervalle de confiance.

Sources : Données figurant à l'origine dans Colley et coll. (2019a); Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2015 à 2016.

De plus en plus de données indiquent que les jeunes qui vivent dans des quartiers ayant un bon potentiel piétonnier font davantage d'activité physique leur permettant d'améliorer leur état de santé global. Dans l'ESCC, les quartiers ayant un meilleur potentiel piétonnier étaient associés à un plus grand nombre de minutes d'activité physique liée au transport chez les jeunes âgés de 12 à 17 ans et les adultes âgés de 18 à 39 ans. Cependant, le fait de vivre dans des quartiers ayant un meilleur potentiel piétonnier n'était pas associé à une augmentation de l'activité physique récréative ou totale dans ces groupes d'âge, peut-être parce que les jeunes peuvent participer à des activités de sport et de loisir dans des parcs et d'autres installations²⁰. De même, les quartiers ayant un meilleur potentiel piétonnier étaient associés à un nombre croissant de minutes d'activité physique modérée à vigoureuse chez les adultes âgés de 18 à 39 ans, mesurée au moyen d'accéléromètres personnels dans l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé²¹.

Selon l'ESCC, les quartiers ayant un meilleur potentiel piétonnier comptaient également moins d'adultes âgés de 18 à 39 ans considérés comme étant en surpoids ou obèses. Les adultes dans ce groupe d'âge qui vivaient dans des quartiers ayant un meilleur potentiel piétonnier présentaient également un indice de masse corporelle moins élevé et de plus faibles mesures de la circonférence de la taille, et une plus forte proportion d'entre eux ont déclaré avoir une très bonne ou une excellente santé en général²². Cependant, chez les jeunes âgés de 12 à 17 ans, ces

attributs de santé n'étaient pas associés aux quartiers ayant un bon potentiel piétonnier, peut-être parce que d'autres attributs de quartier peuvent promouvoir l'activité physique à un plus jeune âge²³.

Risques environnementaux

Les interactions avec l'environnement ne peuvent pas toujours être favorables et offrir des avantages. Les jeunes doivent également composer avec la pollution de l'environnement, laquelle peut avoir des répercussions sur leur santé et leur bien-être.

Pollution atmosphérique

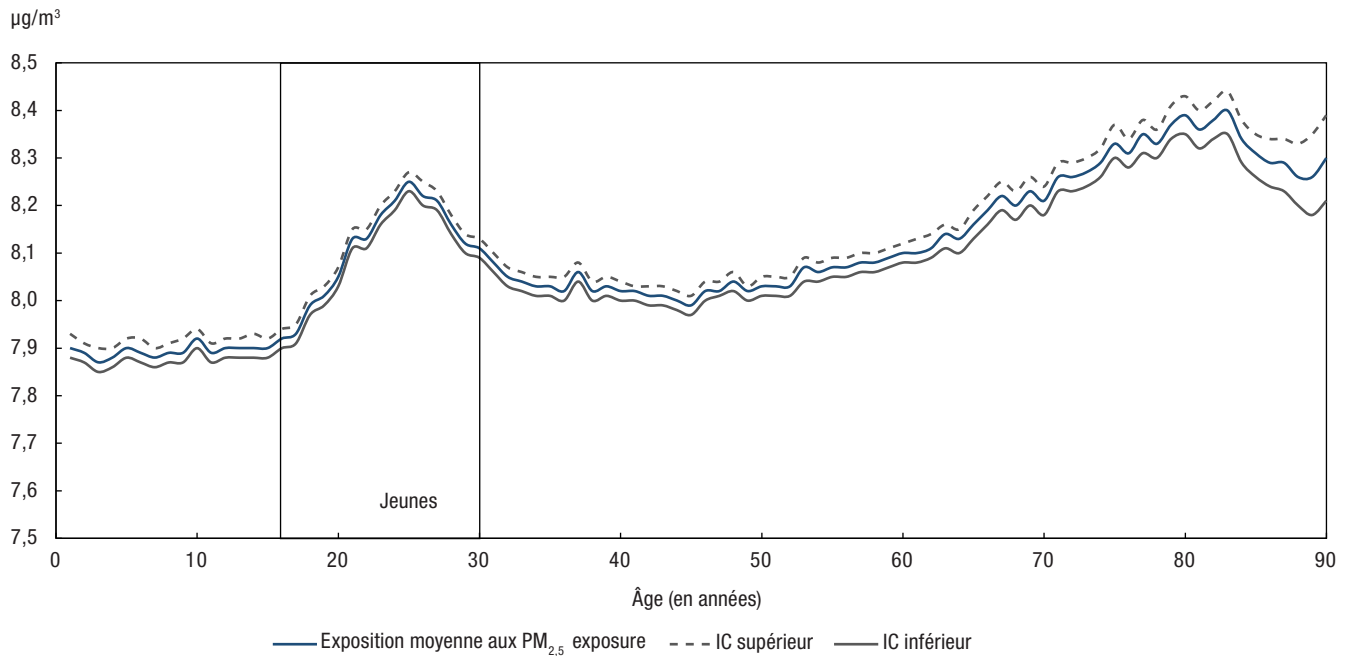
L'exposition à la pollution atmosphérique varie tout au long de la vie d'une personne et est influencée par la décision de vivre dans de grandes villes plus denses et au centre-ville, où les concentrations ont tendance à être plus élevées. De manière générale, la circulation est la principale source de pollution atmosphérique qui touche les populations dans les villes. Parmi les polluants liés à la circulation, on compte entre autres le dioxyde d'azote (NO_2) et les matières particulaires d'un diamètre aérodynamique de moins de 2,5 micromètres ($\text{PM}_{2,5}$). Chez les jeunes, l'exposition à des niveaux de pollution atmosphérique liée à la circulation plus élevés est associée à un risque accru d'asthme, à une respiration sifflante et à une fonction pulmonaire réduite²⁴. D'après une analyse menée avec les données de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé (2007 à 2011), on a constaté que les garçons âgés de 6 à 18 ans avaient une fonction pulmonaire réduite lorsqu'ils vivaient dans un rayon de 25 kilomètres d'une source d'émission de $\text{PM}_{2,5}$ ²⁵.

Les jeunes au milieu de l'adolescence affichaient une exposition relativement faible aux matières particulaires ($\text{PM}_{2,5}$) ambiantes, mais l'exposition moyenne augmentait chez les adultes au milieu de la vingtaine, atteignant un sommet à l'âge de 25 ans et diminuant par la suite pendant la plus grande partie de l'âge adulte (graphique 5)²⁶. Cette observation va de pair avec la migration des jeunes vers des quartiers ayant un meilleur potentiel piétonnier et comptant moins d'espaces verts (c.-à-d. le centre des villes) pour trouver des occasions liées au travail et aux études.

En plus des facteurs associés à l'âge, une plus grande exposition à la pollution atmosphérique liée à la circulation est associée à des facteurs socioéconomiques et démographiques. Par exemple, les adolescents âgés de 13 à 17 ans vivant dans les trois plus grandes villes du Canada (Toronto, Vancouver et Montréal) étaient exposés à de plus grandes concentrations de dioxyde d'azote (NO_2) s'ils vivaient dans des quartiers à faible revenu²⁷.

Graphique 5

Exposition moyenne aux matières particulaires (PM_{2,5}) en milieu résidentiel avec intervalles de confiance à 95 %, selon l'âge, population à domicile âgée de 0 à 90 ans dans les noyaux urbains, Canada, 2006



Note : IC = intervalle de confiance.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006; van Donkelaar et coll. (2015).

Rayonnement ultraviolet (UV)

Le rayonnement ultraviolet (UV) est un risque environnemental omniprésent, surtout pendant les mois d'été au Canada, qui peut entraîner des coups de soleil, le vieillissement prématuré et certaines formes de cancer de la peau. Selon des cycles regroupés de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), les jeunes âgés de 18 à 29 ans peuvent constituer un groupe plus à risque au chapitre de l'exposition au rayonnement UV et des lésions cutanées. Relativement aux Canadiens plus âgés, un pourcentage supérieur de jeunes âgés de 18 à 29 ans (23 % comparativement à 19 % ou moins) ont déclaré passer au moins quatre heures au soleil durant un jour de congé estival « typique »²⁸, ce qui pourrait indiquer une exposition aux rayons UV supérieure.

Bien que 33 % de tous les adultes aient déclaré avoir eu un coup de soleil au cours des 12 mois précédant l'enquête, les jeunes étaient 35 % plus susceptibles d'en avoir déclaré un que les adultes âgés de 30 à 39 ans²⁹. Le risque de coup de soleil était encore moins élevé chez les personnes plus âgées. Malgré des taux plus élevés de coup de soleil, le risque de cancer de la peau avec présence de mélanome était plus faible chez les jeunes adultes (âgés de 25 à 34 ans) comparativement aux groupes plus âgés, vraisemblablement en raison de différences dans l'exposition cumulative tout au long de la vie³⁰.

Limites

Les constatations présentées dans le présent chapitre se limitent aux ensembles de données diffusés (c.-à-d. données de recensement ou d'enquête) ou aux produits analytiques (c.-à-d. infographies, articles) de Statistique Canada. Cependant, il existe plusieurs lacunes statistiques importantes dans les sources d'information actuellement disponibles.

Au moment de la publication, il n'y avait aucune donnée à l'appui des analyses sur les attitudes, les perceptions et les connaissances relatives aux jeunes et au changement climatique ni sur leur engagement actuel à l'égard de cette question. Le changement climatique est un facteur clé à prendre en considération afin de mieux comprendre les processus environnementaux, étant donné qu'il accentue les risques environnementaux actuels et crée de nouveaux risques pour les systèmes humains et animaux, surtout chez les personnes et les collectivités défavorisées³¹. L'exploration de l'utilisation des données actuelles et la création de nouveaux ensembles de données pour examiner la situation du changement climatique au Canada aideraient à combler cette importante lacune statistique et à comprendre le rôle des jeunes dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique. De plus, il y a un manque de compréhension notable quant à la mesure dans laquelle les jeunes partagent leurs préoccupations au sujet des questions environnementales et à la manière dont elles influent sur les choix et les comportements.

Malheureusement, les effets des autres risques environnementaux sur les jeunes sont mal documentés au Canada. Par exemple, Services aux Autochtones Canada est chargé de suivre les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable³². La contamination de l'eau potable est un problème continu dans les collectivités autochtones qui, sur le plan démographique, comptent une proportion supérieure de jeunes. Il est donc essentiel d'examiner de manière plus approfondie ces difficultés, afin d'avoir un portrait plus complet des jeunes et de l'environnement. Les données futures du Recensement de l'environnement permettront à Statistique Canada d'examiner les liens entre les écosystèmes, l'économie et la société dans son ensemble³³.

En outre, la pandémie de COVID-19 a créé une situation sans précédent qui a modifié la relation entre les humains et leur environnement, touchant les déplacements vers les lieux de travail et les interactions avec l'environnement au sein de la collectivité par des voies inconnues. Statistique Canada cherche à comprendre les répercussions de cette pandémie sur les interactions avec l'environnement, documentant les changements structurels touchant la société, y compris les jeunes, pendant et après la pandémie de COVID-19. Les résultats à venir du Recensement de 2021, dont les données ont été recueillies pendant la pandémie de COVID-19, devraient nous aider à combler cette lacune statistique.

Sources des données, définitions et méthodes

Sources des données

Le présent chapitre s'appuie sur de nombreuses sources de données et plusieurs rapports et articles publiés, dans lesquels des sources de données et des méthodes sont présentées. En plus de ces sources, le questionnaire détaillé du Recensement de 2016 a été utilisé pour éclairer la section sur l'utilisation du transport durable; l'Enquête sociale générale a été utilisée pour éclairer les sections sur le bénévolat et les dons et la satisfaction à l'égard de l'environnement local; l'Enquête sur les ménages et l'environnement a été utilisée pour déterminer les comportements des ménages liés à l'environnement.

Le questionnaire détaillé du Recensement de 2016 représente un échantillon à participation obligatoire de 25% des ménages canadiens visant à établir des renseignements sur la situation démographique, sociale et économique dans l'ensemble du Canada. Le questionnaire détaillé du recensement excluait les résidents habituels des logements collectifs.

Dans le présent chapitre, des données issues de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2018 sur le don, le bénévolat et la participation, et de l'ESG de 2016 sur les Canadiens au travail et à la maison sont également utilisées. La population cible de ces enquêtes se composait de l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement et résidant dans les 10 provinces.

Les données issues de l'Enquête sur les ménages et l'environnement de 2019 ont été incluses dans ce chapitre. La population cible se compose des ménages au Canada, à l'exclusion des ménages situés au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, des ménages situés dans des réserves et autres peuplements autochtones des provinces, ainsi que des ménages formés entièrement de membres à temps plein des Forces armées canadiennes. Les établissements et les ménages de certaines régions éloignées sont également exclus.

Méthodologie

Les estimations pour la section sur le transport durable ont été établies à partir de l'ensemble des répondants au questionnaire détaillé du Recensement de 2016 âgés de 15-ans ou plus, au moyen de poids du recensement afin de produire des estimations qui représentent la répartition de la population totale du Canada. Les différences relevées dans le texte ont été évaluées au moyen d'un test du chi carré et elles ont été soulignées lorsqu'elles étaient significatives ($p < 0,05$).

Toutes les estimations du présent rapport reposant sur les données tirées de l'ESG de 2018 et de 2016 sont fondées sur des poids de sondage qui tiennent compte du plan d'échantillonnage, de la non-réponse et des totaux de population connus. Une technique bootstrap a été appliquée lors du calcul de toutes les estimations de la variance.

Les estimations issues de l'Enquête sur les ménages et l'environnement de 2019 ont été calculées au moyen de poids de sondage et de tests t afin de comparer les estimations pour certaines catégories lorsque des différences sont soulignées dans le texte.

Notes

1. Voir Gouvernement du Canada (2021).
2. Dans cette enquête, les millénariaux sont ceux qui sont nés entre janvier 1983 et décembre 1995, tandis que les membres de la génération Z comprennent ceux qui sont nés entre janvier 1995 et décembre 2002. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir Deloitte (2020).
3. Voir Deloitte (2020).
4. Voir Deloitte (2020); IPSOS (2021a); IPSOS (2021b).
5. D'autres tranches d'âge qui chevauchent celles définies ont parfois été utilisées en raison des limites des données et de l'utilisation de rapports publiés.
6. Voir Hahmann (2021); Hahmann et coll. (2020); et Sinha (2015). Les personnes faisant du bénévolat encadré désignent les personnes qui ont réalisé des activités sans rémunération pour le compte d'un groupe ou d'un organisme, au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête.
7. Les jeunes bénévoles étaient plus susceptibles de donner de leur temps aux organismes de services sociaux (24 %), de recherche et d'éducation (22 %), de sports et de loisirs (18 %) et religieux (16 %). Cela concordait avec des études qui ont révélé que ces organismes sont ceux au sein desquels la plus grande proportion de personnes font du bénévolat. Voir Sinha (2015).
8. Voir Turcotte (2015).
9. Voir Gordon et Janzen (2013).
10. Voir Savage (2019).
11. Voir Ross et coll. (2004).
12. Voir Grigsby-Toussaint et coll. (2011); et Jennings et Gaither (2015).
13. Voir Crouse et coll. (2021).
14. Voir Pinault et coll. (2021).
15. Voir Crouse et coll. (2021). D'après un rapport de cotes de 0,93, intervalle de confiance à 95 % = 0,89 à 0,97 par augmentation de l'écart interquartile = 0,12 unité de l'Indice de végétation par différence normalisée, dans des modèles tenant compte de covariables individuelles (sexe, âge, cycle de l'ESCC, quintile de revenu personnel, situation d'emploi, état matrimonial, niveau de scolarité, statut d'immigrant) et de covariables à l'échelle du quartier (forme urbaine, quatre variables liées à l'Indice de marginalisation canadien).
16. Voir Crouse et coll. (2017).
17. Voir Aerts et coll. (2021).
18. Voir Herrmann et coll. (2019).
19. Voir Colley et coll. (2019a).
20. Voir Colley et coll. (2019a).
21. Voir Colley et coll. (2019a).
22. Voir Colley et coll. (2019b).
23. Voir Colley et coll. (2019b).
24. Voir Brauer et coll. (2002) et Clark et coll. (2010).
25. Les sources d'émissions sont celles provenant du Programme du Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique, qui incluent les émissions des centrales électriques, des raffineries de pétrole, des installations industrielles, et des usines. Pour plus d'information, voir Wong et al. (2016).
26. Voir Pinault et coll. (2017).

27. Des modèles ont été construits à l'échelle de l'aire de diffusion, en ajoutant les répondants au questionnaire détaillé du Recensement de 2016 à des modèles de régression de l'utilisation des terres pour le dioxyde d'azote. Les modèles ont été corrigés pour tenir compte de l'âge, du sexe, du revenu du ménage, de la situation de famille monoparentale, de l'appartenance à une minorité visible et de l'autocorrélation spatiale. Voir Pinault et coll. (2016).
28. On a demandé aux répondants de préciser le temps qu'ils passent au soleil durant un jour de congé estival « typique », pendant les heures où le rayonnement UV est le plus élevé, soit entre 11 h et 16 h. Voir Pinault et Fioletov (2017).
29. D'après un rapport de cotes de 0,65, intervalle de confiance à 95 % = 0,64 à 0,65 pour les personnes âgées de 30 à 39 ans comparativement à celles âgées de 18 à 29 ans, dans des modèles tenant compte de l'âge, du sexe, de l'appartenance à une minorité visible, du quintile de revenu du ménage, de la situation d'emploi, du temps passé au soleil et du score z du rayonnement UV. Voir Pinault et Fioletov (2017).
30. Voir Pinault et coll. (2017).
31. Voir GIEC et coll. (2014).
32. Voir Services aux Autochtones Canada (2022).
33. Voir Statistique Canada (2022).

Références bibliographiques

AERTS R, VANLESSEN N, HONNAY O. 2021. Exposure to green spaces may strengthen resilience and support mental health in the face of the covid-19 pandemic. *British Medical Journal*. Vol. 373, n°. 1601.

BRAUER Michael, Gerard HOEK, Patricia VAN VLIET, Kees MELIEFSTE, Paul H. FISCHER, Alet WIJGA, Laurens P. KOOPMAN, Herman J. NEIJENS, Jorrit GERRITSEN, Marjan KERKHOF, Joachim HEINRICH, Tom BELLANDER, Bert BRUNEKREEF. 2002. « Air pollution from traffic and the development of respiratory infections and asthmatic and allergic symptoms in children », *American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine*, vol. 166, no 8, p. 1092 à 1098.

CLARK Nina Annika, Paul A. DEMERS, Catherine J. KARR, Mieke KOEHOORN, Cornel LENCAR, Lillian TAMBURIC, Michael BRAUER. 2010. « Effect of early life exposure to air pollution on development of childhood asthma », *Environmental Health Perspectives*, vol. 118, no 2, p. 284 à 290.

COLLEY Rachel C., Tanya CHRISTIDIS, Isabelle MICHAUD, Michael TJEPKEMA, Nancy A. ROSS. 2019a. « Le lien entre les quartiers ayant un bon potentiel piétonnier et l'activité physique tout au long de la vie », *Rapports sur la santé*, produit no 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.

COLLEY Rachel C., Tanya CHRISTIDIS, Isabelle MICHAUD, Michael TJEPKEMA, Nancy A. ROSS. 2019b. « Étude sur le lien entre les quartiers ayant un bon potentiel piétonnier, l'obésité et la santé autoévaluée des Canadiens », *Rapports sur la santé*, produit no 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.

CROUSE Dan L., Lauren PINAULT, Tanya CHRISTIDIS, Eric LAVIGNE, Errol M. THOMSON, Paul J. VILLENEUVE. 2021. « Residential greenness and indicators of stress and mental well-being in a Canadian national-level survey », *Environmental Research* 192 : 110267.

CROUSE Dan L., Lauren PINAULT, Adele BALRAM, Perry HYSTAD, Paul A. PETERS, Hong CHEN, Aaron VAN DONKELAAR, Randall V. MARTIN, Richard MÉNARD, Alain ROBICHAUD, Paul J. VILLENEUVE. 2017. « Urban greenness and mortality in Canada's largest cities: a national cohort study », *The Lancet Planetary Health* 1 : e289 à e297.

DELOITTE. 2020. [The Deloitte Global Millennial Survey 2020: Resilient generations hold the key to creating a "better normal."](#)

GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). 2014. *Changements climatiques 2014 : Rapport de synthèse*. Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Sous la direction de l'équipe de rédaction principale, R.K. PACHAURI et L.A. MEYER]. GIEC, Genève, Suisse, 151 p.

- GORDON, David L. A. et Mark JANZEN. 2013. « Suburban nation? Estimating the size of Canada's suburban population », *Journal of Architectural and Planning Research*, vol. 30, p. 197 à 220.
- GOUVERNEMENT DU CANADA. 2021. *Le premier Rapport sur l'état de la jeunesse du Canada*.
- GRIGSBY-TOUSSAINT Diana S., Sang-Hyun CHI, Barbara H. FIESE. 2011. « Where they live, how they play: neighborhood greenness and outdoor physical activity among preschoolers », *International Journal of Health Geographics* 10 : 66.
- HAHMANN, Tara. 2021. « Le bénévolat, ça compte : aide encadrée et aide informelle apportées par les Canadiens et les Canadiennes en 2018 », *Regards sur la société canadienne, avril*, produit no 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- HAHMANN Tara, Valérie DU PLESSIS, Patric FOURNIER-SAVARD. 2020. « Le bénévolat au Canada : défis et opportunités pendant la pandémie de COVID-19 », *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur, 2020*, produit no 45-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.
- HERRMANN Thomas, William GLECKNER, Rania A. WASFI, Benoît THIERRY, Yan KESTENS, Nancy A. ROSS. 2019. « Une mesure pancanadienne fondée sur les données ouvertes de l'accessibilité à la vie active dans les milieux de vie », *Rapports sur la santé*, produit no 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.
- IPSOS. 2021a. [Young Canadians' attitudes on climate change](https://www.ipsos.com/en-ca/news-polls/canadian-youth-climate-poll). October 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.ipsos.com/en-ca/news-polls/canadian-youth-climate-poll>
- IPSOS. 2021b. [Factum: Half \(49%\) of Canadians say recent events make addressing climate change more urgent, but are less willing to pay to help](https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2021-07/Climate_Urgency-Factum-2021-07-28-v1.pdf). July 2021. Disponible à l'adresse : https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2021-07/Climate_Urgency-Factum-2021-07-28-v1.pdf
- JENNINGS V., C.J. GAITHER. 2015. « Approaching environmental health disparities and green spaces: and ecosystem services perspective », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 12, p. 1952 à 1968.
- PINAULT Lauren, Tanya CHRISTIDIS, Olaniyan TOYIB, Dan L. CROUSE. 2021. « Disparités ethnoculturelles et socioéconomiques en matière d'exposition à la verdure en milieu résidentiel dans les régions urbaines du Canada », *Rapports sur la santé*, produit no 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.
- PINAULT Lauren, Aaron VAN DONKELAAR, Randall V. MARTIN. 2017. « Exposition à la pollution de l'air par les matières particulaires au Canada ». *Rapports sur la santé*, produit no 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.
- PINAULT Lauren, Tracey BUSHNIK, Vitali FIOLETOV, Cheryl E. PETERS, Will D. KING, Michael TJEPKEMA. 2017. « Risque de mélanome associé au rayonnement ultraviolet ambiant en période estivale », *Rapports sur la santé*, produit no 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.
- PINAULT Lauren, Vitali FIOLETOV. 2017. « Exposition au soleil, protection solaire et coup de soleil chez les adultes canadiens », *Rapports sur la santé*, produit no 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.
- PINAULT Lauren, Daniel CROUSE, Michael JERRETT, Michael BRAUER, Michael TJEPKEMA. 2016. « Différences d'ordre socioéconomique dans l'exposition à la pollution de l'air ambiant par le dioxyde d'azote chez les enfants des trois plus grandes villes », *Rapports sur la santé*, produit no 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.
- ROSS Nancy A., Stéphane TREMBLAY, Katie GRAHAM. 2004. « Neighbourhood influences on health in Montreal, Canada », *Social Science & Medicine*, vol. 59, no 7, p. 1485 à 1494.
- SAVAGE, K. 2019. Résultats du Recensement de 2016 : le navettage dans les grandes villes du Canada. *Regards sur la société canadienne*, produit no 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- SINHA, Maire. 2015. « Le bénévolat au Canada, de 2004 à 2013 ». *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, produit no 89-652-X2015003 au catalogue de Statistique Canada.
- SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA. 2022. [Avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable restants](https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1614387410146/1614387435325). Disponible à l'adresse : <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1614387410146/1614387435325>
- STATISTIQUE CANADA. 2019. Infographie: « Les quartiers ayant un bon potentiel piétonnier et l'activité physique au Canada »

STATISTIQUE CANADA. 2021b. Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles, inactif - ARCHIVÉ. Tableau 14-20-0018-01.

STATISTIQUE CANADA. 2022. [Recensement de l'environnement : une feuille de route vers la durabilité environnementale et économique](https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/environnement/recensement-et-economique). Disponible à l'adresse : <https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/environnement/recensement>

TURCOTTE, Martin. 2015. « Les dons de bienfaisance des particuliers ». *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, produit no 89-652-X2015008 au catalogue de Statistique Canada.

VAN DONKELAAR, Aaron, Randall V. MARTIN, Robert J.D. SPURR et Richard T. BURNETT. 2015. « High-resolution satellite-derived PM_{2.5} from optimal estimation and geographically weighted regression over North America », *Environmental Science and Technology*, vol. 49, no 17, p. 10482 à 10491.

WONG Suzy L., Allan L. COATES, Teresa TO. 2016. « Exposition aux émissions industrielles de polluants atmosphériques et fonction pulmonaire chez les enfants : Enquête canadienne sur les mesures de la santé, 2007 à 2011 », *Rapports sur la santé*, produit no 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.